

de ministère de la Production de défense; je conviens qu'il doit en exister un. Cependant, les pouvoirs en question ne devraient pas être accordés à titre permanent, mais renouvelés périodiquement par le Parlement, s'il y a lieu. Il y a autre chose qui m'intrigue vraiment. C'est la première fois depuis que je siége ici qu'on nous a saisis d'un bill important sans que prennent la parole, au moins, les principaux membres du cabinet. Nous n'aurons rien entendu, par exemple, du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin), du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson), du ministre de la Défense nationale (M. Campney), de celui des Finances (M. Harris), de celui de l'Agriculture (M. Gardiner), de celui du Revenu national (M. McCann), de celui de la Justice (M. Garson) ni du ministre du Travail (M. Gregg). Je m'arrête là, puisque ce sont les principaux ministres, siégeant au premier rang. Aucun d'eux n'a élevé la voix pour appuyer le projet de loi au cours de cette discussion-ci. C'est la première fois que je vois cela depuis 17 ans que je siége ici.

Le Gouvernement a-t-il essayé d'expliquer un peu pourquoi le projet de loi n'aurait pas pu nous être soumis à la prochaine session, en janvier, février, mars, avril, mai ou juin? Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social arbore un large sourire...

Le très hon. M. Howe: Pourquoi pas juillet?

M. Lennard: Pardon?

Le très hon. M. Howe: Vous n'avez pas parlé de juillet.

M. Lennard: Mais la loi expire en juillet, n'est-ce pas?

Le très hon. M. Howe: Oui.

M. Lennard: Cela ne laisserait pas beaucoup de temps, et je pense que le ministre est aussi de cet avis.

Le très hon. M. Howe: Je veux dire juillet de cette année.

M. Lennard: Bien, il se peut que la discussion se prolonge jusqu'en août, parce que je n'en vois pas encore la fin. S'il y a une raison tacite valable de décider la chose en ce moment, le premier ministre (M. St-Laurent) devrait nous la dire. Le Parlement a-t-il perdu sa compétence à reviser périodiquement les pouvoirs qu'il délègue?

En terminant, monsieur l'Orateur, je me demande pourquoi, en vérité, le ministre n'est pas disposé à demander périodiquement au Parlement le renouvellement de ses pouvoirs. Ainsi que l'opposition l'a souligné à maintes reprises, c'est du pouvoir du Parlement qu'il s'agit. Le droit définitif de désigner des régisseurs, d'exploiter des entre-

prises et de réquisitionner les approvisionnements militaires est contraire à toute notre histoire. Nous n'avons pas refusé ces pouvoirs durant la première Grande Guerre, ni durant la seconde. Nous ne les avons pas refusés durant le conflit en Corée, mais nous nous opposons à ce que l'industrie soit assujétie à la délégation indéfinie des pouvoirs du Gouvernement. Le Parlement est menacé de tomber sous le poids d'une vaste majorité indifférente. Si l'opposition ne relève pas ce défi, ce sera, non seulement l'affaiblissement du Parlement en tant qu'institution, mais aussi l'affaiblissement de la volonté de la population du pays.

Avant de reprendre mon siège, monsieur l'Orateur, je dois dire que, si j'ai parlé cet après-midi, c'est parce que les gens de ma propre ville et de ma propre circonscription ont tellement insisté que j'ai pensé qu'il était de mon devoir d'exprimer l'opinion d'un si grand nombre de ceux qui vivent dans cette région.

M. G. K. Fraser (Peterborough): Monsieur l'Orateur, je prends part à ce débat obstructionniste. Tout comme pour le député de Wentworth (M. Lennard), mon tour est venu.

Je n'aime pas à faire de longs discours.

M. Richardson: Puis-je poser une question au député?

M. Fraser (Peterborough): Sûrement.

M. Richardson: Nous n'entendons pas très bien de ce côté-ci. Le député a-t-il bien dit qu'il prend part à un débat obstructionniste?

M. Fraser (Peterborough): Si vous qualifiez le présent débat d'obstructionniste, je dirai que j'y prends part...

Le très hon. M. Howe: Une petite part.

M. Fraser (Peterborough): ... car c'est ainsi que l'ont désigné les libéraux.

M. Gauthier (Portneuf): Non, non, non. C'est votre camp qui l'a désigné ainsi.

M. Fraser (Peterborough): Si, si, si.

M. Gauthier (Portneuf): Non, non, non. Consultez le hansard. C'est votre camp.

M. Fraser (Peterborough): Oui, oui. Le député va-t-il prononcer mon discours?

M. Gauthier (Portneuf): Non, je vais l'écouter.

M. Fraser (Peterborough): Parfait! C'est exactement ce que je pensais.

M. Gauthier (Portneuf): Parce que vous êtes très intéressants.

M. Fraser (Peterborough): Comme vous dites!